

INDEX DES DESSERTES SCOLAIRES

		ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES								
COMMUNE	ARRÊT	Collège Jacques Prévert	Collège Paul Langevin	Collège Michel Servet	Collège/Lycée Saint-François	Lycée Jean Monnet	Lycée des Glières	Collège Paul-Emile Victor	Lycée Professionnel Le Salève	Collège François Mugnier
BONNE	Sous-Malan	L102		ProxiTAC
	Clos Bailly	L112	L112		
	Loëx Chapelle				
ÉTREMBIÈRES	Tous les arrêts	s1	
LUCINGES	Lucinges Bas	s3				s2	s3 ⁽³⁾	
	Lucinges Place				
	Possy				
CRANVES-SALES	Martigny	ProxiTAC					
	Cabouët	ProxiTAC					
	Lossy Place	s3				s2	s3 ⁽³⁾	
	Lossy Bas				
	Champ Molliaz				
SAINT-CERGUES	Moniaz Douane	s4	s4 ⁽¹⁾	s4		s4 ⁽²⁾	
	Stade			
	Bourjaillet			
	Gare			
JUVIGNY	Paconinges		
	Les Fossats			
	Chef-Lieu			
VILLE-LA-GRAND	Les Crêts		
MACHILLY	Poste	AS142	

¹ Descendre au Lycée des Glières, puis rejoindre le Collège Michel Servet à pied, ou avec la ligne **Tango** (nécessite un abonnement TAC+CAR).

² Descendre à Ville-la-Grand Église, puis rejoindre le Lycée Professionnel Le Salève avec la ligne **4** (nécessite un abonnement TAC+CAR).

³ Descendre à J. Monnet P+R, puis rejoindre le Lycée Professionnel Le Salève avec la ligne **3** (nécessite un abonnement TAC+CAR).

ProxiTAC Desserte effectuée en ProxiTAC, même pendant les heures scolaires.

Arrêts Sous-Malan, Clos Bailly et Loëx Chapelle :

Correspondance avec les lignes **5** et **8** à l'arrêt Bonne Centre

Arrêt Cabouët : Correspondance avec les lignes **7** et **s2** à l'arrêt La Plantaz

Réservation et informations sur tac-mobilites.fr, rubrique **Transport à la demande**, ou au **0 800 00 19 53** (appel gratuit).

.... Non desservi